

## **Conseil de Paris : Intervention d'Anne Hidalgo sur le budget supplémentaire 2016**

*Seul le prononcé fait foi.*

« Mes chers collègues,

Dans le contexte financier que nous avons évoqué dans le cadre du compte administratif 2015, exigeant de notre part justesse et maîtrise, nous vous soumettons un budget supplémentaire 2016 conforme à nos objectifs et à notre volonté de sobriété : les dépenses de fonctionnement ne sont ajustées qu'à la marge, et cet ajustement ne concerne que des mesures obligatoires ou relevant de nos priorités.

Les inscriptions en investissement, quant à elles, progressent en adéquation avec le Programme d'Investissement de la Mandature, sans modification de l'autorisation d'emprunt.

Ainsi le budget supplémentaire 2016 que nous vous proposons témoigne une nouvelle fois du sérieux de notre gestion financière, puisqu'il s'agit avant tout d'un budget d'ajustement, alliant sobriété en fonctionnement et adaptation des moyens au rythme de réalisation de notre programme d'investissement.

Dans la droite ligne de notre engagement en faveur de l'investissement et du soutien à l'activité prévu dans notre programme d'investissement de la mandature, environ 200 M€ de nouvelles autorisations de programme et près de 138 M€ de crédits de paiement seront inscrits.

Les dépenses de fonctionnement progressent, elles, de seulement 28,1 M€ hors restes à réaliser, ce qui représente une évolution de moins de 0,5 % des charges de gestion courante du budget primitif. Comme je l'annonçais, l'ensemble des nouvelles dépenses seront financées à autorisation d'emprunt inchangée.

Ce budget supplémentaire cible nos priorités, notamment en termes de solidarité vis-à-vis des plus vulnérables, qui ont plus que jamais besoin de notre soutien. Nous abondons ainsi de 11,5 M€ les dépenses consacrées aux publics fragiles.

Un abondement de la masse salariale de 4M€ vient par ailleurs prendre en compte l'augmentation de la valeur du point fonction publique décidée par l'Etat à compter de juillet et soutenir notre engagement de déprécarisation des personnels les plus fragiles. Enfin, 1,3 M€

seront consacrés à l'équipement des personnels dans le cadre de la mise en place des brigades de lutte contre les incivilités.

Ce budget confirme également la mise en œuvre du Programme d'Investissement de la Mandature. Le logement est la préoccupation majeure des Parisiens et c'est ma priorité absolue. 42 M€ de nouvelles autorisations de programme seront donc inscrites pour accélérer les progrès dans ce secteur.

Parce qu'il s'agit d'un défi incontournable, nous lutterons également contre le péril climatique en soutenant des actions dans le cadre du plan climat, en acquérant des véhicules de collecte des biodéchets, en finançant le second plan de rénovation énergétique des écoles, en modernisant des centres thermiques et en mettant en place des expérimentations et innovations destinées à améliorer la consommation énergétique.

Les autorisations de programme et crédits de paiement permettront également de restructurer l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie de la Ville de Paris (ESPCI), de lancer sept nouveaux équipements d'accueil de la petite enfance, de financer les travaux de la ligne 14 du métro et des travaux de mise en sécurité des équipements publics, de déployer le Plan de vidéoprotection pour Paris, de permettre l'installation de nos nouveaux équipements publics, de réaliser des travaux d'amélioration dans les établissements scolaires et de poursuivre le plan d'équipement internet des écoles et des collèges.

Dans un contexte financier fortement contraint, ce budget supplémentaire sobre en fonctionnement reflète la maîtrise de nos dépenses et propose une réponse juste et équilibrée aux enjeux de notre collectivité. Il ne renonce en rien aux ambitions de notre ville en matière de développement économique et de solidarité sociale et environnementale. Il confirme au contraire notre capacité à allier progrès et pragmatisme.

C'est dans cet esprit de sobriété et de justesse que je vous invite à examiner les amendements qui vous seront soumis.

Je remercie Julien Bargeton et l'ensemble de l'Exécutif parisien pour leur participation à l'élaboration de ce budget supplémentaire, qui permettra la réalisation de projets essentiels tout en préservant la solidité de notre gestion financière. »

**Anne Hidalgo**  
Maire de Paris

**Contacts presse :** [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61